

Projet d'extension marine de la Réserve Nationale des Îlets de Sainte-Anne CR Atelier de consultation – Acteurs de la pêche

Mardi 4 Juin 2013 ; 17h30 à la Mairie de Sainte-Anne

Animation : Jessica CRILLON, Impact Mer

Personnes présentes :

PERSONNES	ACTIVITÉS
MIRANDE Georgette	PAMPS
ADJUTOR Hervé	Marin pêcheur
PIPE Willy	Marin pêcheur
MONROSE Raphaël	Marin pêcheur
BARRHST Victor	Marin pêcheur
SCARON Grégory	Impact Mer
NIJEAN Eugène	Marin pêcheur
CABIT Rémi	Mairie de Sainte-Anne
BRITHMER Ronald	PNRM
CRILLON Jessica	Impact Mer
LAUNE Patrice	PNRM
VALSIN Michel	Police de l'écologie – Sainte-Anne
STEPHEN FORTUNE Sylvia	Police de l'écologie – Sainte-Anne
Guy (Marie-Joseph ?)	Marin pêcheur
MARAN Willy	Comité Pêche

Ordre du jour :

- Rappel du contexte et de l'ensemble de la démarche ;
- Rappels sur les réserves et ce projet d'extension ;
- Rappel des éléments de diagnostic ;
- Atelier de consultation avec questions, échanges et travail sur cartographie.

Préambule :

Monsieur BRITHMER rappelle que les objectifs des réserves ne sont pas uniquement conservatoires mais également économiques à travers la valorisation durable de la ressource et du patrimoine. Il évoque la possibilité d'installation de récifs artificiels dans la réserve.

Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Anne
Atelier de consultation pêche - Mairie de Sainte-Anne

Il estime nécessaire que les marins pêcheurs fassent évoluer leur activité pour les générations futures : transformation de produits de la mer, augmentation de la taille des prises, éloignement de la côte.

L'évolution de leur activité pourrait passer aussi par leur pluriactivité en se tournant vers des activités à forte valeur ajoutée comme l'écotourisme.

Un rappel de la possibilité d'adaptation de la réglementation est fait afin de rassurer les pêcheurs sur leurs possibilités de continuer leur activité. Le financement de l'Etat est mis en avant pour afficher les moyens de surveillance et de gestion qui seraient mis en place afin de faire face au braconnage. La réserve est présentée comme étant une zone de « cantonnement améliorée ».

Monsieur AGATHE alarme les autorités du fait qu'il y ait une mortalité croissante des oursins qui est constatée et se pose la question de son origine (pollution ?).

Compte-rendu des ateliers :

➤ Etat du milieu :

La forte diminution de la ressource notamment des oursins. Ceci peut être du à la pollution, aux changements des courants (de plus en plus forts) qui submergent même les bouées des DCP. Les pêcheurs de la zone doivent aussi faire face à la concurrence, ils estiment être déjà assez nombreux dans la zone et des pêcheurs des Anses d'Arlet viennent aussi sur zone.

Pollution constatée au niveau de la Pointe Baham et la Baie des Anglais. Il serait nécessaire de mettre en place une traçabilité des produits qui s'y déversent.

Ils observent le développement d'algues.

De plus en plus de poissons lion sont observés dans la Baie de Sainte-Anne.

➤ Amélioration de la ressource :

La mise en place de récifs artificiels pourrait être une solution au niveau de la zone des 13 m (de profondeur) avant la barrière et sur les fonds sableux de la Baie des Anglais où l'herbier est en mauvais état. Ils considèrent que l'effort de pêche est plus important à l'heure actuelle vis à vis d'il y a une vingtaine d'années par rapport à la prise rapportée. Ceci est du aussi à la réglementation qui a imposé un maillage plus grand (25 à 31 cm pour les casiers, 40 cm pour les filets). Ils sont prêts à augmenter de nouveau leur maillage mais seulement si il y a un accompagnement des pêcheurs.

Pour pêcher d'autres ressources, les pêcheurs seraient prêt à aller au large dans la zone des 100m (de profondeur) mais ne disposent pas du matériel et des moyens nautiques adaptés. Il existe des subventions uniquement pour l'équipement mais pas pour le bateau or il faudrait compter un peu plus de 40 000€ d'investissement. Dans le contexte économique actuel ceci

Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Anne
Atelier de consultation pêche - Mairie de Sainte-Anne

ne représenterait pas un bon investissement. Les DCP ne peuvent pas être mis trop près de la côte (moins de 7 à 10 m) du fait de l'abondance en barracudas qui représentent une concurrence et une menace pour leurs prises.

Dans le cadre d'une réserve, le PNRM évoque la possibilité d'autoriser la pêche, après évaluation des stocks de la ressource, sur la base d'une réglementation adaptée et de pratiques responsables à définir en commun avec les pêcheurs.

L'autre alternative serait de diversifier leur activité (écotourisme) mais le même problème de financement est rencontré, d'équipement et d'autorisations.

- Zones prioritaires de pêche :

Cf. Carte

L'embouchure de la Baie des Anglais est utilisée comme « trou à cyclone pour casiers ».

- Autres activités dans la zone :

Les pêcheurs rencontrent des problèmes avec les chasseurs sous-marins en apnée au niveau de la zone de cantonnement. Certains braquent volontairement, d'autres du fait de leur méconnaissance de la réglementation en place. Ils demandent qu'un balisage, qu'une signalétique soient mis en place. Les pêcheurs s'estiment plus contrôlés que les autres usagers. Ils déplorent l'absence de patrouille au niveau du Cap Ferré. Au Cap Macré ils constatent un fort braconnage, y dénombrent plus de braconniers que de pêcheurs.

- Regard sur le projet d'extension :

Au début les pêcheurs présentaient un avis défavorable pour la démarche mais après discussion et l'apport d'informations, ils ont reconsidéré le projet et y sont favorables si les accords passés sont réellement respectés et leurs avis pris en compte.

Synthèse :

- Diminution de la ressource, notamment des oursins (mortalité, braconnage) ;
- Pollutions agricoles au niveau de la Baie des Anglais et de la Pointe Baham ;
- Prolifération d'algues et du poisson lion ;
- Nécessité de balisage et de signalétique indiquant le zonage de la zone de cantonnement ;

Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Anne
Atelier de consultation pêche - Mairie de Sainte-Anne

- Volonté de faire évoluer leur activité si il y a un accompagnement notamment financier.

